



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2024

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BURRUS

ETAIENT PRESENTS: Adjoints : Marie-Christine DORSCHNER, Damien VOGT et Olivier GING Anastasie LEIPP, Christine GOETZMANN, Paulette HAEHNEL, Laurence CAVRO, Daniel OTT, Eddy RAMSPACHER, Martin EYERMANN, Daniel BAUER

ABSENTS excusés:, Loïc KRIEGER, Claire BRINI

ABSENT non excusé :

Procuration : 2

Date de dépôt de la convocation : Lundi 27 mai 2024

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à adopter le procès-verbal du 06 mai 2024, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M Le Maire souhaite remercier les membres du conseil municipal pour leur investissement et le travail accompli.

Conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Maire, nomme un secrétaire de séance : Bauer Daniel

1. AFFAIRES FINANCIERES

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE 2

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 :

Vu le budget primitif 2024 de la commune :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative 2 du budget principal de l'exercice 2024 afin de modifier l'article 2158 en section de dépenses d'investissement pour cause de déséquilibre budgétaire.



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Budget d'investissement NEUWILLER LES SAVERNE					
ARTICLE	DEPENSES	Budget 2023		Budget 2024	
		Budget total	Réalisés	Budget total	Réalisés
001	Solde exécution d'inv reporté				
	001 Solde exécution d'inv rep	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
103	Plan de relance FCTVA				
	10 Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
1328	Autres				
	13 Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
20	020 dépenses imprévues		0,00 €		
1641	Emprunt en euros	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
165	dépôt et cautionnement				
166	refinancement dette				
	Total 16 remb d'emprunt	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
20415	Groupement de collectivités				
2041582	Autres groupements	7 841,94 €			
2046	Attribution compensation invest	50,00 €	49,50 €	649,29 €	
	Total 204 Subv équipeme versé	7 891,94 €	49,50 €	649,29 €	
2111	terrains nus		0,00 €		
2117	bois et forêts		0,00 €		
2118	Autres terrains	10 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	
2121	Plantations arbres		0,00 €		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
21311	Bâtiments administratifs				
21312	bâtiment scolaire	15 000,00 €	39 945,63 €	15 000,00 €	
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux		0,00 €		
21314	Bâtiments culturels et sportifs		0,00 €		
21318	autres bâtiment public	50 000,00 €	6112,8	79 454,96 €	
21351	installations générales bâtiments publics	50 000,00 €	0,00 €		
2151	réseaux de voirie	0,00 €	0,00 €		
21534	réseaux d'électrification	5 000,00 €	0,00 €		
2152	installation de voirie	0,00 €	0,00 €		
2158	autres installations, matériels et outillages techniques	50 000,00 €	34 885,79 €	95 795,20 €	
2168	autres collection et œuvre d'art	0,00 €	13 800,00 €		
2181	installations générales, agencement et aménagement divers		0,00 €		
21828	Matériel de transport	5 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
21838	matériel de bureau et info	5 000,00 €	2 134,19 €	10 000,00 €	
21848	meublier	10 000,00 €	756,20 €	19 957,00 €	
2188	autres immo corporelles	4 500,00 €	0,00 €		
	Total 21 immobilisations corp	234 500,00	97 634,61	300 207,16	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	292 391,94	147 684,11	350 856,45	

Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 21 devrait s'établir à 300 207,16€ :
-4204.80€ par rapport à la prévision budgétaire initiale. Ce montant correspond aux restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2023, la collectivité n'avait pas émis de mandat pour le devis, celui n'ayant pas encore été réalisés en 2023.

Le montant des dépenses d'investissement sur le budget est en déséquilibre par rapport aux recettes budgétaire afin d'être en équilibre une fois que les restes à réaliser sont rajoutés.

Le Conseil municipal, après concertation et après être passé au vote,
14 voix à l'unanimité



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

OBJET : Décision budgétaire modificative 1 Lot. « Les Remparts – 5ème Tranche »

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 :

Vu le budget primitif 2024 Lot. «Les Remparts – 5ème Tranche de la commune »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative 1, du budget lotissement Les Remparts – 5ème tranche de l'exercice 2024 ainsi :

DEPENSES DEFONCTIONNEMENT :

- Rajout : Chapitre 65, ligne 65888 : +10 € : au cas où des mouvements sur les comptes de TVA auraient lieu cette année
- Suppression chapitre 021, ligne 023 : - 25 000€ : car ce type de virement est à éviter dans le cadre d'un budget lotissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

- Suppression de la ligne 757363 : Subvention exceptionnelle provenant du budget principal qui n'a plus lieu d'être (la section de fonctionnement est en suréquilibre et ne nécessite plus d'être abondée par une subvention du budget principal)

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

- Ligne 1641 augmentation de l'emprunt à hauteur de 233 056,73€ afin de maintenir l'équilibre de la section d'investissement, donc + 25 000€

M. Mathis, responsable du SGC de Sarre-Union, valide ce projet de décision modificative.



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le
ID : 067-216703223-20240603-PV03062024-AR

(voir global de vote des parcelles après achèvement des travaux)									
COMMUNE DE - BUDGET ANNUEL LOTISSEMENT									
BUDGET 2024									
(voir annexe de dépenses; montant HT et TTC dans le cas contraire)									
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	contrôle	intitulé	observations	montant	article	contrôle	intitulé	observations	montant
605	011	travaux	voie, YRD,...	20 000,00	7015		vente terrains aménagés	vente parcelles (par D 335m, opéré)	
608	043	frais accessoires	commission sur emprunt transfert intérêts emprunt indemnité propriétaire	5 000,00	7133	042	variation en cours de Production + SI	en fin d'année, reprend total chap. 60 + SI (par D 335m)	233 056,73
6015	011	terrain à aménager	terrain acquis-frais ou valeur résale du terrain cédé par le budget principal		773				
6045	011	études, prestations de service	géomètre essais de sols fouilles archéologiques		757363		subvention exceptionnelle	subvention budget principal	
			si total (coût de production)	25 000,00	796	043	transfert charges	transfert intérêts emprunt	5 000,00
7E+05	65	excédent à reverser	reversement d'excédent au budget principal en cours de vie du lotissement		002	002	résultat fonct. reporté	excédent	1836,16
65888					75822		déficit à faire supporter	prise en charge de déficit par le budget principal	
66111	66	Arrondis TVA		10,00					
7133	042	intérêts emprunt		5 000,00					
			annulation du stock initial de travaux (par D 335m)	208 056,73					
7133	042	variation terrains aménagés	constatation vente de lots (par D 335m)						
002	023								
022	002	résultat fonct. rep.	excédent						
023									
		TOTAL		238 066,73			TOTAL		233 056,73
Contrôle équilibre rec - dép 1826,16									
INVESTISSEMENT									
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641		emprunt		233 056,73
					(1641) c110443				
1687	16	avance	rbst av. remboursable du budget ppal		1687		avance	av. remboursable du budget ppal	
3351	040	travaux en cours	(terrains)		3351	040	terrains aménagés	sortie du stock de lots vendus (par D 7133)	
3354	040	travaux en cours	études, pr. serv. par Travaux + SI R 7133	233 056,73					
3355	040	travaux en cours	frais accessoires		001	001	résultat inv. reporté	excédent	
33581	040	travaux en cours	frais financiers		3310X	040	travaux	annulation du stock initial de travaux (par D 7133)	208 056,73
33586	040	travaux en cours							
3555									
001	001	résultat inv. rep.	déficit	208 056,73	021				
		TOTAL		441 113,46			TOTAL		441 113,46
Contrôle équilibre rec - dép 0									

Le Conseil municipal, après concertation et après être passé au vote,
14 voix à l'unanimité

2. DIVERS

- Mlle Claire Lise Zeller, organiste à l'église protestante, signale des problèmes fonctionnels de l'instrument de l'église St Adelphe.

Dans le but d'une réfection, un maître d'œuvre a été désigné par la DRAC

Le devis initial de 50 000 € a progressé à près de 70 000 €,

La répartition des subventions allouées aux travaux s'établirait à 40 % pour la DRAC et 34 % pour la CEA. Les 26 % restant à honorer seraient partagées entre la commune et la paroisse protestante,

La fondation de patrimoine pourrait également contribuer aux travaux,

- Suite demande de Mme Bailly concernant les chats errants de la rue de Bouxwiller, la Mairie effectuera une demande auprès de l'association « Coup de pattes » ayant vocation de trapper les félins, vérifier leur état de santé, de les stériliser ou castrer et de les identifier par puce électronique.



COMMUNE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

- Site internet de la commune : n'est plus modifiable actuellement, démarches en cours auprès de la personne administratrice du site et de l'hébergeur.
- Projet de forêt cinéraire : préparation en cours d'une convention entre la Mairie et l'ONF
- M Reinbold Gilbert, président de la FFMJSEA, souhaite échanger avec un responsable de la commune dans le but d'honorer localement une personne bénévole du monde de la jeunesse, des sports ou de l'engagement associatif.

La séance est levée à **21h56**

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire :
Daniel BURRUS

Secrétaire de séance :
BAUER Daniel



Envoyé en préfecture le 12/06/2024

Reçu en préfecture le 12/06/2024

Publié le



ID : 067-216703223-20240603-PV03062024-AR